



Attestation de maintien de situation 2022/2023

Document à déposer en Mairie avant le Mardi 23 Août 10H00

Je soussigné(e) représentant(e) légal(e) :

	Représentant légal n°1	Représentant légal n°2
NOM Prénom		
Adresse		
Téléphone		
Mail		

de(s) l'enfant(s) inscrit(s) à l'école de Nortkerque :

Nom – prénom de l'enfant	Classe en septembre 2022

Atteste que l'ensemble des éléments administratifs fourni dans le Dossier Unique d'Inscription reste inchangé pour l'année scolaire à venir.

J'autorise les services municipaux à conserver ces données en l'état et à les utiliser afin d'établir les inscriptions de mon/mes enfants(s) aux différentes prestations (Restaurant scolaire et garderie).

J'atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs relatifs aux structures.



Joindre OBLIGATOIREMENT :

- Copie du carnet de vaccination
- Attestation d'assurance

Restaurant scolaire

Pour rappel, l'inscription pour le restaurant scolaire est **obligatoire**.

inscription occasionnelle (à transmettre en cantine le vendredi, avant 10H, de la semaine précédente)

inscription pour l'année :

Nom et prénom de l'enfant	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Projet d'Accueil Individualisé (fournir le certificat médical)

Consultez les menus sur www.nortkerque.fr

Garderie

inscription occasionnelle

inscription à l'année

	7H15 - 8H30	16H15 – 17H30	17H30 – 18H30
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

Fait pour faire valoir ce que de droit,

A :

Signature :

Le :